A 52 : une loi pour la gratuité, page 5

énergies

Bimensuel n° 126 - du 25 novembre au 16 décembre 1999 - 2F - ISSN 1247-9233

Le magazine d'informations locales de Gardanne

Des livres par milliers page 12

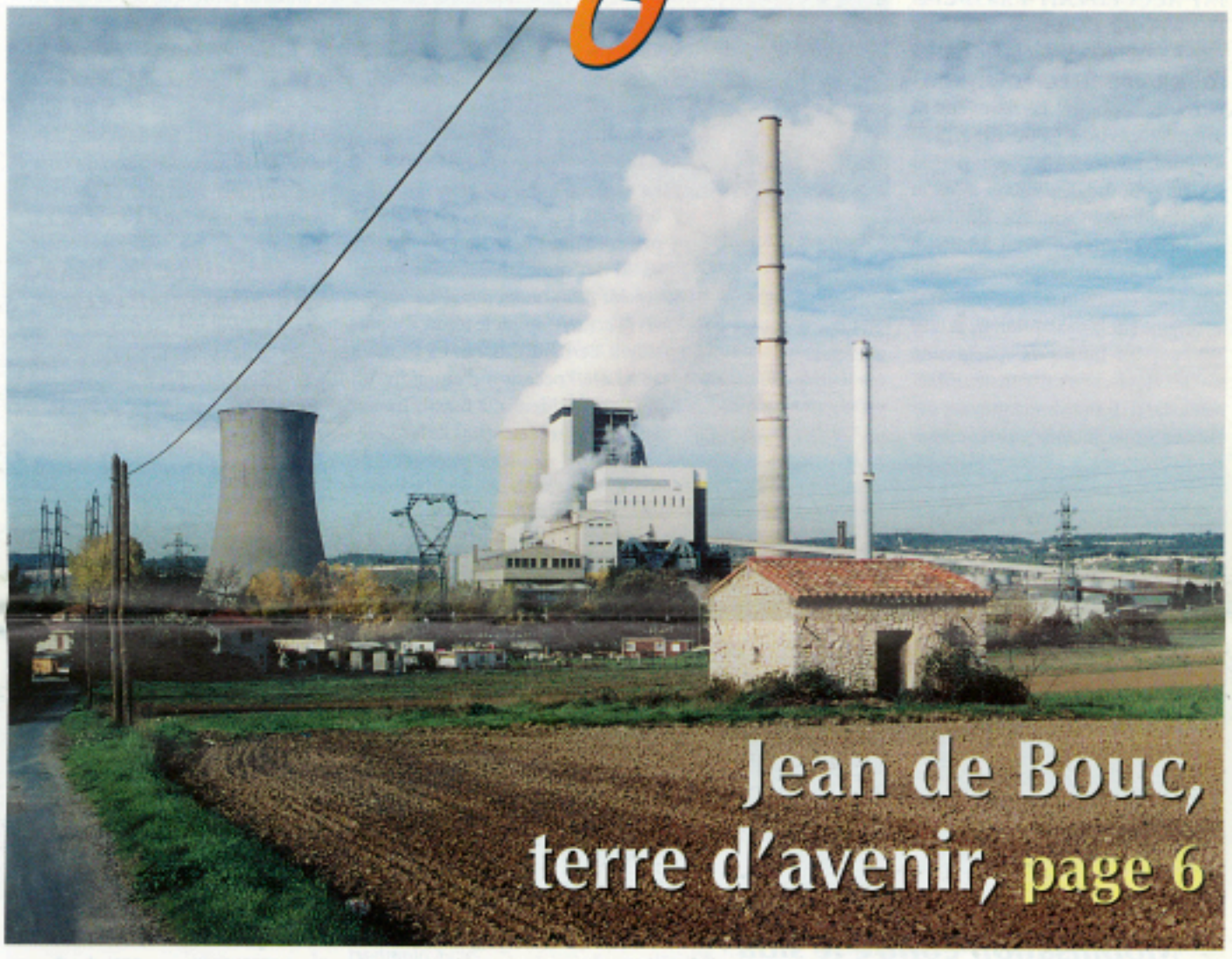

Jean de Bouc, terre d'avenir, page 6

AGENDA

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1999

J 25		S 4	Foire aux santons
V 26		D 5	Fête à Notre-Dame
S 27	Judo : Tournoi de Noël	L 6	Fête du livre
D 28	Début concertation Parc d'activités Jean de Bouc	M 7	Littérature Portugaise
L 29		M 8	
M 30	Journée anti-SIDA	J 9	
M 1	Spectacle "Lire, lire"	V 10	Spectacle "Saisons"
J 2		S 11	
V 3	Après-midi contes	D 12	

Un cinéma qui résiste, page 4

Le 11ème festival d'automne de cinéma a offert pendant douze jours un panorama des films indépendants du monde entier. Près de six mille spectateurs ont prouvé leur attachement à la création artistique et à la diversité culturelle.

Conseil municipal, page 8

Vous trouverez dans ce numéro le compte-rendu du conseil municipal du 28 octobre dernier. Toutes les questions abordées y figurent, ainsi que le vote des élus. Le détail des délibération et des interventions est disponible en mairie.

Mobilisation jeune pour le 1er décembre, page 2

150 collégiens vont créer l'événement en ville pour la journée mondiale contre le sida. Un ruban rouge géant sera dressé sur la colline du Cativel. Le service jeunesse propose une semaine d'expo et de débats au PIJ et à la Médiathèque.

Attac
Un autre monde est possible

IL Y A UN AN À PEINE, LA CIOTAT ACCUEILLAIT L'ASSOCIATION POUR LA TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES POUR L'AIDE AUX CITOYENS (ATTAC). A l'époque, ce mouvement comptait environ 3 000 adhérents. Aujourd'hui, les 13 000 sont dépassés, dont 300 dans le pays d'Aix et une vingtaine à Gardanne, dont Roger Meï (125 députés ont formé un groupe à l'Assemblée nationale). C'est dire si ce mouvement citoyen, basé à l'origine sur la promotion de la taxe Tobin (pour freiner la spéculation sur les devises) s'est considérablement élargi. Il aborde maintenant des thèmes aussi cruciaux que les conséquences sur la santé publique des organismes génétiquement modifiés (OGM), la menace que font peser les fonds de pension sur la protection sociale, ou la folie dérégulatrice de l'Organisation mondiale du commerce, pour qui tout se vend y compris la santé, l'éducation et le vivant.

Informer, se former et agir, voilà les priorités pour Attac qui est devenu au fil des mois un véritable *«mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action»*, selon le terme du président Bernard Cassen. La Ciotat a aussi été l'occasion d'entendre un ancien président du Brésil, Itamar Franco, des représentants de la Confédération paysanne, de Médecins sans frontières ou de l'Observatoire de la mondialisation. Le prochain rendez-vous, c'est le samedi 27 novembre : ce jour-là, une grande manifestation est organisée à Marseille (14h30 à la Porte d'Aix) pour faire pression sur les négociations de l'OMC qui débuteront le 30 novembre à Seattle. Une bonne occasion de faire entendre la voix des citoyens...

Bruno Colombari

Bernard Cassen, le président d'Attac, à la tribune des assises de La Ciotat.

Photos : E. Petit

Mobilisation contre le sida le 1er décembre

Le mercredi 1er décembre à partir de 9 heures, le collège Gabriel-Péri se mobilise à l'occasion de la journée mondiale contre le sida. 250 élèves seront concernés de la sixième à la troisième, avec une classe du Pesquier et une du Lycée professionnel de l'Étoile. Organisée par Mme Casanova, une marche partira donc de l'esplanade du collège Péri, traversera la ville et rejoindra le moulin du Cativel par la montée du Castrum. Là, un ruban rouge géant porté sur tout le parcours par les élèves sera installé symboliquement sur une armature. Les membres de la Gymnastique volontaire encadreront le défilé. De son côté, le service jeunesse organise avec la Médiathèque et le Conseil Carte Jeunes une semaine d'information et de documentation sur le sida du lundi 29 novembre au vendredi 3 décembre au Point Infos Jeunes, 19 rue Borély. Le mercredi 1er décembre, un débat aura lieu au PIJ avec un intervenant, de 14h à 18h.

LA SEPTIÈME FOIRE AUX SANTONS ET À L'ARTISANAT organisée par l'Office de Tourisme aura lieu le samedi 4 et le dimanche 5 décembre de 10h à 18h au collège Péri. Au programme : une exposition-vente de santons et d'artisanat provençal, des santons anciens datant des 17ème et 18ème siècles, un atelier de poterie le samedi de 14h à 17h et un défilé pastoralier au centre-ville le dimanche à partir de 10h30. Dans le cadre du Téléthon, une collecte-vente de gâteaux maison est organisée, à laquelle vous pouvez bien sûr contribuer. Rens. au 04 42 51 02 73.

A L'OCCASION DU DIXIÈME ANNIVERSAIRE DES DROITS DE L'ENFANT, les associations de quartier des Logis Notre-Dame, le service animation de quartier et l'OMC organisent un week-end ludique les 4 et 5 décembre à Château-Pitty. Le week-end sera animé par divers intervenants, ludothèque, service jeunesse, 3 AS, CLES, Médiathèque... Un repas spectacle clôturera la journée du 4 décembre et un spectacle pour enfants intitulé *Riquet à la houpe* proposé par l'Antidote Théâtre se déroulera le dimanche à 15h à la salle Pitty.

LA VÉRITABLE RECETTE DE LA TAPENADE A ÉTÉ DONNÉE AUX AUTOMNALES DE L'ÉCOMUSÉE. A l'origine, la tapenade est une pâte de tapènes (les câpres), mélangée avec de l'ail, de l'huile d'olive et parfumée avec les plantes de la garrigue. Ce n'est que plus tard que l'on a ajouté 30% d'olives pour finir à l'inverse de nos jours (70% d'olives et 30% de câpres quand ce n'est pas 100% d'olives). Essayez la recette d'origine, elle est beaucoup plus savoureuse.

LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 a été suivie par une centaine de Gardannais de tous âges. Roger Meï a déclaré *«qu'il faut tout faire pour régler les conflits de manière pacifique, et non pas par la force comme on l'a vu cette année au Kosovo ou en Tchétchénie. Le patriotisme est une valeur forte qui nous réunit.»* L'écusson de l'escorteur d'escadre Forbin-Gardanne a été remis à la ville par l'amiral Toni et le commandant Oddou.

"Les Automnales" ou les petits bonheurs de la vie

Au moment où, tout autour de nous, tout parle de mal-bouffe, de poulets à la dioxine, de vache folle, d'OGM, l'Écomusée s'est mis à l'heure du goût, des saveurs et des odeurs, réelles celles-là, naturelles et belles, douces au palais et charmeuses pour les narines. De quoi réconcilier les plus récalcitrants avec tous ces petits bonheurs de la vie.

C'étaient, pour ce grand week-end de la Toussaint et d'Halloween, les *"Automnales"* de l'Écomusée se fixant le but de redonner ses lettres de noblesse à l'alchimie des plantes et de la cuisine de Provence, et d'inviter à un véritable rendez-vous botanique et culinaire. On y croisait Gérard Bonnafoux et ses 1 100 variétés de plantes aromatiques (certaines très anciennes) et des recettes oubliées. Un homme, fier d'être paysan, un vrai, pour le bonheur de la terre et des produits mais aussi pour le nôtre, consommateurs, généralement agressés, heureux de retrouver ici des valeurs sûres de la table. Avec ses 50 exposants, ses jeux, la fête fut consommée, dans tous les sens du terme.

Les plantes, les saveurs et les odeurs de la Provence.

Photos : E. Petit

Tout le sens de la solidarité

C'est clair : ce n'est pas une association de personnes handicapées. Elle se définit comme une association qui accueille tout le monde, toutes les volontés pour aborder cette question du handicap, de tous les handicaps. Elle est née lundi 8 novembre, elle s'est donnée un bureau. Gérald Panciatici en est le président, assisté de Mme Assounta Pelletier, vice présidente. Mme Yamina Ckaced et Didier Touat assurent le secrétariat et mesdames Navarro Marie-Thérèse et Lambert Nicole tiendront la trésorerie. L'association se réunira de nouveau le 6 décembre à 18h au Foyer du 3ème âge. La réunion est ouverte à tout le public désireux de faire quelque chose. L'association ne remplace pas celles qui existent déjà et qui font du bon travail sur tel ou tel handicap (mutilés et accidentés du travail, AFM, UNAPÉI, etc.), elle se veut citoyenne, beaucoup plus généraliste et un interlocuteur local pour les institutions et la mairie. Roger Meï, député maire de Gardanne, entouré d'adjoints, Georges Pazzaglini et Martine Lombardo ont assisté à sa création, lui apportant leur soutien.

L'association se propose d'aborder toutes les questions : accessibilité, aide administrative, emploi, logement, vie quotidienne, sport, culture : *«pour que chacun ait sa place, totale et entière, dans tous les domaines de la vie quotidienne.»*

Les maisons des mineurs, un patrimoine conservé grâce à leur argent et leur travail

Maisons des mineurs : rumeurs et inquiétudes

Les Charbonnages se proposent de vendre les maisons des mineurs et l'affaire est en passe de tourner au scandale. Il semble, en effet que l'occasion serait belle de profiter du Pacte Charbonnier pour aller vers la liquidation du patrimoine immobilier commun des mineurs. Il y a d'abord une réelle flambée des prix. Et des questions se posent : que vont devenir les mineurs logés en HLM ? Ils sont la majorité (deux tiers). Charbonnages est en train de passer la main au profit de l'ANGR. L'interlocuteur pour le logement ne serait donc plus la direction. Pourtant le logement est inscrit dans le statut du mineur. Quelle sera la situation des retraités et des veuves de mineurs ? Ces situations inquiètent mineurs, retraités et "ayant droit". La CGT a tenu d'ailleurs une réunion sur ces questions dans le courant octobre. Pour Michel Filippi, délégué mineur, *« la direction est restée trés évasive aux questions que nous lui avons posées. Nous avons tenu à rappeler que ce patrimoine a été conservé grâce au travail et à l'argent des mineurs. Ces maisons sont les nôtres et il est inimaginable que la direction se conduise comme une agence immobilière. »*

Le monde n'est pas une marchandise

Dans quelques jours, à Seattle, aux États-Unis, va se tenir la conférence mondiale sur le commerce. Là, dans la plus grande opacité, sans consultation des peuples ni même de leurs élus, va être décidée une part de notre avenir. Ce que vous allez manger, comment vous soigner, quels choix économiques mais aussi à quelle culture vous aurez accès. Aucun domaine de la vie sociale n'échappe aujourd'hui au commerce. Jusqu'à présent face à la mobilisation certains secteurs avaient été exclus des négociations, la santé et la culture notamment. Pour cette dernière on appelait ça "l'exception culturelle" partant du principe, qui semble de bon sens, que la culture ne saurait être une marchandise comme les autres, soumise aux seules lois du marché et donc des multinationales. On sait que c'est déjà le cas pour le cinéma et la chanson avec les déferlantes américaines. Si on laisse faire, demain, notre culture comme notre nourriture sera standardisée. Les agriculteurs ont montré récemment qu'ils refusaient cette perspective. Il faut la refuser dans tous les autres domaines. Que le commerce mondial soit organisé c'est une excellente chose, qu'il le soit pour quelques multinationales au détriment du reste de la planète est intolérable. Le 27 novembre prochain de nombreuses organisations appellent à manifester en France mais aussi dans divers pays. Ce sursaut est nécessaire pour faire attendre la voix des peuples comme les paysans avec José Bové ont su faire entendre la leur.

Roger Meï
Député-Maire de Gardanne

Festival d'automne
Résistances

ET SI LE CINÉMA INDÉPENDANT ÉTAIT, À SA MANIÈRE, UN CONTRE-POUVOIR ? ALORS QUE CETTE FIN DE SIÈCLE EST GANGRENÉE PAR DES HISTOIRES D'ARGENT, DE COMMERCE ET DE PARTS DE MARCHÉ, quelques réalisateurs font entendre une musique différente, comme une résistance à l'air du temps. Avec *Nadia et les hippopotames* en ouverture, le Festival d'automne saluait le travail de Dominique Cabrera, une réalisatrice qui n'a pas la langue dans sa poche et pour qui, comme Ken Loach, le septième art n'est pas incompatible avec le monde réel. Le terrible *Fiona*, tourné par Amos Kollek dans le milieu des prostituées de New York, raconte comment une femme abandonnée à l'âge de six mois se bat au quotidien dans un environnement ravagé. *«On n'avait pas l'argent pour tourner le scénario, explique Anna Thomson. Il a fallu improviser, c'est même un miracle qu'un long métrage en soit sorti. Mais les vrais gens sont plus intéressants que les personnages de fiction, ils ont plus de contradictions, de choses bizarres.»* Le combat des réfugiés libanais à Beyrouth, dont les promoteurs veulent raser la bâtisse qu'ils squattent (*Autour de la maison rose*) en est un autre exemple, comme les regards croisés d'un Canadien, d'un Malien et d'un Taïwanais sur la fin du monde programmée pour le réveillon de l'an 2000 (*Last night, The Hole, la vie sur Terre*). L'an 2000, il en aura été question aussi dans le dernier Klapisch (*Peut-être*), mais sur le ton d'une comédie poétique : le 21ème siècle sera ensablé, et l'on pourrait bien y croiser nos propres enfants plus vieux que nous. Tout est possible, alors pourquoi pas ?

B.C.

Anna Thomson (actrice dans Fiona) une Américaine qui découvre Gardanne et son festival.

Photos : E. Petit

Cette année, tous les films ont trouvé leur public.

3 questions à Dominique Cabrera*

Pourquoi avez-vous décidé de présenter votre film en avant-première à Gardanne ?

J'étais déjà venu il y a deux ans, pour "De l'autre côté de la mer." Gardanne, pour moi c'est un symbole, c'est une ville qui résiste et qui fait de gros efforts pour le cinéma indépendant.

Vous croisez des histoires individuelles avec un conflit social, celui des cheminots en décembre 95. Les grèves sont-elles des moments de remise en cause ?

Oui, ce sont des moments où on peut essayer de changer sa vie. Ce qui était latent prend forme. On est branché intimement sur le groupe et on peut en ressortir grandi, renforcé.

Pour vous, le mouvement social de 1995 est-il un début ou une fin ?

Je suis plutôt optimiste, les choses bougent. Il y a un frémissement dans le cinéma français qui aborde plus le social, on est en train de gagner la bataille des mots, c'est déjà ça.

** Réalisatrice de "Nadia et les hippopotames"*

5 760 SPECTATEURS ONT ASSISTÉ AU FESTIVAL D'AUTOMNE cette année, un peu moins que l'année dernière malgré les séances supplémentaires de 12h30. La satisfaction des organisateurs vient surtout du fait que tous les films ont trouvé leur public, quelles que soient leur origine et leur notoriété.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE a récompensé le 3 Casino cinéma pour son travail en direction des films indépendants. L'écran de bronze lui a été attribué, ainsi qu'un prix de 30 000 F.

C'EST LE SEUL ET UNIQUE FILM ORIGINAIRE DU BOUTHAN qui a obtenu le prix du public pour les long-métrages en compétition. *La Coupe*, de Khyentse Norbu Rimpoche, raconte l'histoire de jeunes tibétains à la recherche d'un poste de télé pour suivre... la finale de la coupe du monde. En ciné-junior, c'est le film d'animation japonais *Mon voisin Totoro* (de Hayao Miyazaki) qui a été primé (il sera diffusé au 3 Casino pendant les vacances de Noël).

PARMI LES COURTS-MÉTRAGES EN COMPÉTITION, c'est *Los Taxios*, du Belge Lars Damoiseau, qui a obtenu le prix du jury. Le prix spécial est revenu au Français Olivier Brunet, pour le *Mariage de Fanny*. *Handle with care*, de l'Allemande Susanne Buddenberg a été également mentionné. Le public a lui récompensé *Fragile*, du Belge Daniel Wiroth. Un prix de 5 000 F a été décerné à chacun des lauréats, ainsi qu'un billet d'avion Paris-Marseille.

LE PREMIER DÉBAT D'ÉNERGIES A ÉTÉ SUIVI PAR UNE SOIXANTAINE DE PERSONNES, le 5 novembre dernier au 3 Casino. L'avenir des salles de proximité durement concurrencées par les multiplexes a fait l'objet de l'essentiel du débat. Patrick Brouiller, Jean-Marie Guillaume et Bernard Lafon ont répondu aux nombreuses questions d'un public très attaché à la défense du cinéma indépendant. Le rôle des pouvoirs publics a été mis en cause, des pouvoirs publics un peu trop laxistes sur l'implantation de multiplexes. Un compte-rendu détaillé de ce débat sera publié dans *énergies* en janvier.

Gratuité de l'A52

Les élus mettent une loi sur les rails

ROQUEVAIRE - 23 OCTOBRE - 7H : IL FAIT ENCORE NUIT. DEVANT LA MAIRIE, SUR LA ROUTE NATIONALE QUI TRAVERSE LE VILLAGE, L'AGITATION EST INHABITUELLE. CEINTS DE LEURS ÉCHARPES, LES ÉLUS DE LA RÉGION informent et invitent les automobilistes à signer une pétition "pour la gratuité de l'autoroute et contre l'asphyxie des villages traversés par la RN 96." Une manifestation qui constituait un sondage très édifiant car la quasi totalité des usagers questionnés avouaient qu'ils passaient par là *« pour éviter le péage. »*

8 heures - Ils sont déjà plus d'un millier à avoir traversé la ville. Il y a le bruit et la pollution d'autant que les poids lourds et engins de chantiers sont nombreux. *« Nous n'arrivons même pas à limiter les catégories de camions. La chaussée travaille et les maisons riveraines sont en danger »* dit Henri Gantou, le maire.

10 heures-Mairie de Roquevaire-Roger Meï, député maire de Gardanne et Robert Bret, sénateur tiennent un point de presse et annoncent le dépôt à l'Assemblée nationale et au Sénat d'une proposition de loi pour la gratuité de l'autoroute. L'injustice est flagrante, note Roger Meï : *« depuis Arles, Martigues ou Salon on vient gratuitement à Marseille alors que l'on paie si l'on habite La Ciotat ou Aubagne. Nous nous battons aussi pour le triplement de la voie ferrée Marseille/Aubagne et le doublement de celle entre Marseille, Gardanne et Aix et pour le développement des transports en commun. »* Pour Robert Bret qui est aussi conseiller municipal de Marseille, *«cette initiative a valeur d'exemple, d'autres régions sont dans le même cas. Trop de voitures tuent la voiture. »*

J.R.

A Roquevaire, les élus s'adressent aux automobilistes.

Photos : E. Petit

Point de presse : Henri Gantou maire de Roquevaire, entouré de Roger Meï, Robert Bré, Patrick Pin.

A ROQUEVAIRE 25 000 VÉHICULES TRAVERSENT LA VILLE CHAQUE JOUR. La DDE (direction départementale de l'équipement) avait dit qu'à partir de 20 000, Roquevaire serait à saturation. *« Alors où en est-on ? »* signalent les élus, *« à l'asphyxie ? »* Ce matin là entre 7 et 9 heures, on a pu comptabiliser 1 400 véhicules/heure avec des dizaines de très gros poids lourds, des cars et même des tractopelles.

D'AUTRES RÉGIONS DE FRANCE SE SONT INTÉRESSÉES A CETTE QUESTION DE GRATUITÉ DES AUTOROUTES EN ZONES URBAINES. C'est le cas de Toulouse, de la région du Nord avec Dunkerque-Lille, de Chambéry et de la zone du tunnel du Mont-Blanc, dans l'Est avec l'autoroute Saint-Avold- Sarrebruck et dans la région parisienne où un député a pu citer le cas d'un péage de 22 F pour faire 3 kilomètres entre Noisy-le-Grand et Meaux.

LA COUR DES COMPTES FAIT DE NOMBREUSES REMARQUES SUR LA GESTION DES AUTOROUTES. Les sociétés gérantes dépendent de l'État pour l'essentiel. Au 31 décembre 1997 le montant total de l'endettement était de 136,9 milliards de francs et sera de 148,7 milliards en 2004. La Cour des comptes précise et recommande que *« le parlement soit régulièrement informé de la situation du secteur autoroutier et demande d'assurer une plus grande neutralité des choix entre types d'investissements et modes de transports. »*

AUTOUR DE ROGER MEÏ ET DE ROBERT BRET, DE NOMBREUX ÉLUS ÉTAIENT PRÉSENTS. Nous avons reconnu Henri Gantou, maire de Roquevaire qui présidait le point presse avec ses adjoints et conseillers, Gilbert Boyer, Simone Acquatella, Marcel Armato, José Amouroux, M. Guigou, Christian Ollivier, Robert et Francis Long, Rosy Sanna, maire et conseiller général de La Ciotat, Patrick Pin, maire de Belcodène, René Barbier et Gérard Polo, adjoints au maire d'Auriol, Pierre Mingaud, 1er adjoint au maire de La Penne-sur-Huveaune, Michel Chatzopoulos du cabinet de Jean Tardito, maire d'Aubagne.

En principe, c'est gratuit !

En milieu urbain et périurbain l'autoroute est en principe gratuite, en l'absence de réponse de qualité de la part des transports en commun. Les communes de La Ciotat, Aubagne, Gardanne, Roquevaire et les villes que traverse la RN 96 sont dans ce cas, avec notamment l'absence d'un PDU (Plan de Déplacement Urbain) que la loi de décembre 1996 rend pourtant obligatoire. Il faut alors en déduire que l'autoroute devrait être gratuite pour les usagers de ces communes. Roger Meï, député et Robert Bret, sénateur, ont déposé une proposition de loi allant dans ce sens. *« Ma proposition de loi précise le député-maire de Gardanne, vise à rendre obligatoires les mesures pour le développement des transports en commun et dans l'attente, à imposer le principe prévu par la loi du 18 avril 1955 de la gratuité des autoroutes en milieux urbains et périurbains. »*

Jean de Bouc

Un nouveau parc d'activités économiques

A l'aube du 3ème millénaire, Gardanne veut devenir un pôle des énergies propres et de l'environnement. Pour cela, la ville se dote d'un nouveau parc d'activités économiques. La nouvelle Zone d'Activités Concertée (ZAC) Jean de Bouc est un des maillons de l'ensemble du processus de réindustrialisation avec l'agrandissement de la zone AVON et les projets d'aménagement des abords du CD 6.

Avec ce projet qui entre dans sa phase de concertation après les décisions du Conseil municipal, l'objectif n'est pas l'industrialisation en soi mais la création d'emplois nouveaux. Ainsi la ville est candidate à la réalisation d'un centre de recherche des énergies propres qui devrait devenir un site fort dans un proche avenir.

Répondre aux besoins

« Les zones existantes, Avon et La Palun, sont aujourd'hui entièrement occupées » précise Geneviéve Gouhier-Huet, conseillère municipale déléguée au développement économique. *« Et nous devons pouvoir répondre à un réel besoin des entreprises. De plus, nous ne travaillons pas seuls, les communes du bassin minier sont associées. Avec le syndicat intercommunal en cours de formation, l'association ira jusqu'à la répartition de la taxe professionnelle. »* D'un point de vue pratique, les terrains de la zone sont depuis toujours classés au POS pour ce genre d'activités. *« L'intérêt de cette réalisation est double : elle avait cette destination dans nos prévisions et elle se trouve en face de la centrale et près de La Palun. »*

Une conception nouvelle

Pour l'architecte chargé du projet, Gérard Gautier, il s'agit d'une conception nouvelle. *« Nous sommes partis des questions en évolution aujourd'hui : développement industriel et protection de l'environnement doivent aller de pair. Faire une ville où l'on habite et une ville où l'on travaille sont des objectifs qui peuvent et doivent se compléter, s'harmoniser entre eux. »* Le tout prend forme avec quatre directions de travail :

✗ Développer la végétation existante, planter des zones nouvelles afin de constituer une coulée verte le long du ruisseau Jean de Bouc et implanter des protections végétales sur les limites.

✗ Créer un urbanisme progressif qui tienne compte des zones habitées (le hameau Jean de Bouc notamment) et qui permette l'implantation d'entreprises nouvelles.

✗ Aménager un centre de vie avec les services, bureaux, commerces, hôtellerie, artisanat, etc. qui deviendra le cœur de la zone.

✗ Desservir l'ensemble des terrains et créer des liaisons grâce à des voies spacieuses largement plantées et éclairées.

L'ensemble devant entrer dans le

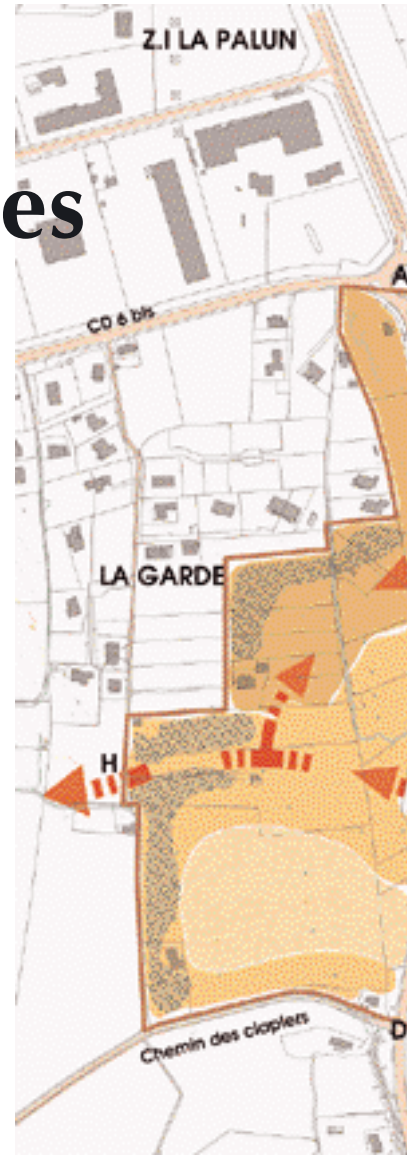

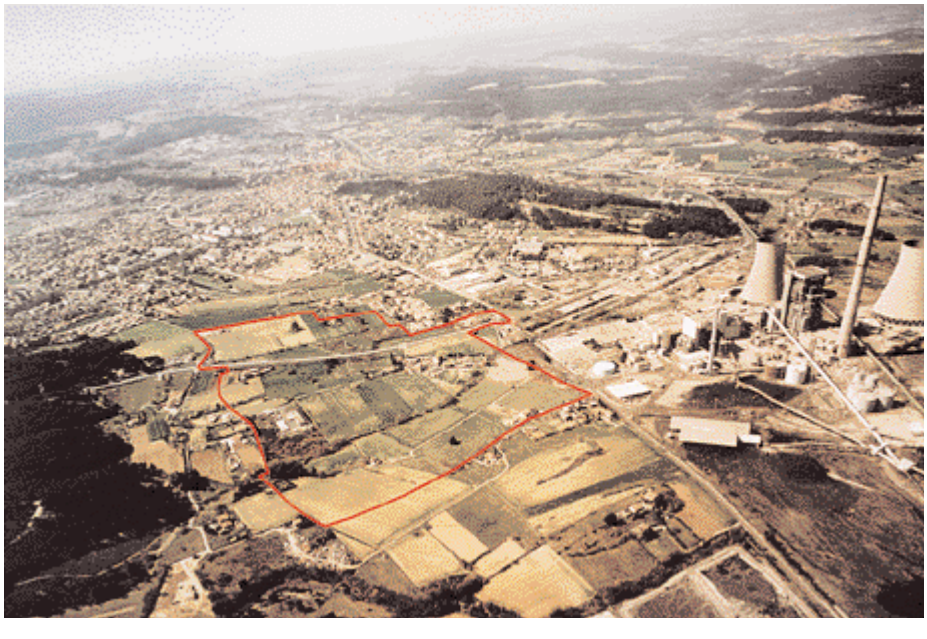

Vue aérienne et repérage de la zone (en rouge).

Photo : E. Petit

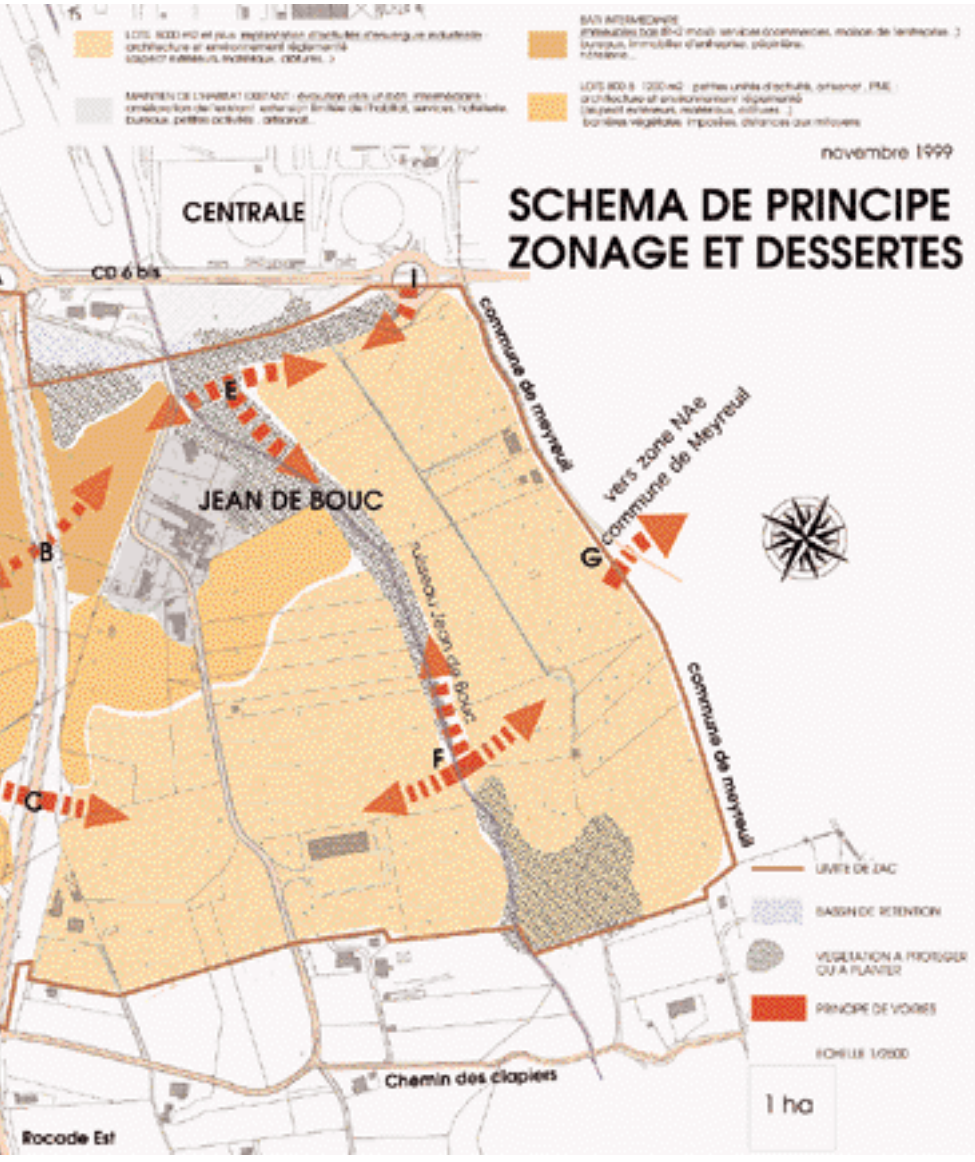

cadre d'une réglementation qui devra gérer l'aspect architectural et environnemental des constructions et de leur aménagement extérieur.
Dotée d'un bassin de rétention (pour les crues), dans un ensemble paysager important, offrant des services nouveaux (ateliers relais, pépinière d'entreprises, etc.), le nouveau parc d'activités Jean de Bouc doit inscrire Gardanne dans le 21ème siècle.

Jacques Roger

Une grande concertation

La concertation se met en place immédiatement. Elle durera pendant toute la durée des études. Depuis le 15 novembre, l'ensemble du projet de ZAC, Jean de Bouc, fait l'objet d'une exposition complète avec plans et détails. Un cahier accueille observations, remarques et suggestions de toutes les personnes intéressées. L'exposition est visible dans les locaux de la Direction des Services Techniques Municipaux, Résidence Saint-Roch, avenue de Nice (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30). A l'issue de cette concertation, qui pourra aussi prendre d'autres formes (articles dans les journaux etc.), une synthèse sera réalisée. Avant l'été 2000, l'enquête publique sera mise en place. Ce n'est qu'à la fin de l'ensemble de cette procédure que sera alors pris l'arrêté de réalisation de la ZAC.

LE PARC D'ACTIVITÉ JEAN DE BOUC SE SITUE A PROXIMITÉ DE LA ZI DE LA PALUN ET DE LA CENTRALE THERMIQUE. Sa superficie est de 35 hectares environ. Il va permettre la mise à disposition de nouveaux terrains en complément des autres zones industrielles de Gardanne et du Bassin Minier. De nouvelles activités, de nouveaux services devraient s'implanter et promouvoir la diversité économique de la ville.

LE PARC D'ACTIVITÉS COMPRENDRA TROIS SORTES DE CONSTRUCTIONS : ✗ Le bâti intermédiaire avec des immeubles bas : services, commerces, restaurants, maison de l'entreprise, pépinière, hôtellerie. ✗ Des lots de 800 à 1 200 m² : petites unités d'activités, artisanat, et des PME. L'architecture et l'environnement seront réglementés : aspect extérieurs, matériaux, clôtures, etc. ✗ Des lots de 5 000 m² et plus : implantation d'activités d'envergure industrielle avec la même réglementation.

L'ARRÊTÉ DE CRÉATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) JEAN DE BOUC SERA PRIS DÉBUT DE L'AN 2000, date à laquelle sera établi le bilan de la concertation. La fin des études du dossier de réalisation est prévue pour le printemps 2000.

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DE ZONE issu des études sera soumis à l'enquête publique avant l'été 2000 et l'arrêté de réalisation pourra être pris à l'automne. Après confirmation des financements, un an de travaux seront nécessaires pour viabiliser la totalité du parc d'activités.

L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE EST CONÇU de manière à réaliser une bonne insertion avec les quartiers voisins. Une attention particulière est accordée sur les franges comme les limites de la zone par exemple : distances par rapport aux mitoyens et mise en place de protections végétales. La zone sera traversée par une coulée de verdure. L'urbanisme progressif et contrôlé doit permettre de gérer la qualité et l'importance des bâtiments en fonction de leur implantation par rapport au voisinage et aux constructions à venir.

Compte-rendu
Conseil municipal du 28 octobre

Compte-rendu synthétique des séances : présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

N° 01 - *Approbation du Compte-Rendu du Conseil municipal du 9 septembre 1999*
Pour : 23 ; Contre : 02 ; Abstention : 1

N° 02 - *Débat d'Orientation Budgétaire*
M. Meï : On ne bouge pas les taux pour l'année prochaine. Sur le plan des réalisations, nous mettons en chantier une salle des fêtes à Biver, ou peut-être quelque chose de plus important. Le choix n'a pas encore été fait. Nous allons continuer la station d'épuration qui permettra d'être aux normes européennes, réaménager la piscine, continuer à réaménager les écoles du centre, penser à mettre une cantine à l'école Pitty où les besoins sont de plus en plus forts. J'évoquerai aussi la mise en place de la charte Environnement, la continuation de l'étude du POS.
Unanimité

N° 03 - *Sollicitation des subventions pluriannuelles auprès du Conseil général dans le cadre d'un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement.*
Pour : 25 ; Abstention : 1

N° 04 - *Sollicitation des subventions auprès du Conseil général, du Conseil régional, de l'ADEME, du FEDER, de l'ARENE et de la DRAC pour la construction d'une salle de quartier et de la salle des fêtes de Biver (montant global estimé à 25 MF).*
Pour : 26 ; Abstention : 1

N° 05 - *Admission en non-valeur - Recettes irrécouvrables période 1995 - 1998 (25573,50F)*
Pour : 24 Contre : 2

N° 06 - *Signature d'un contrat d'assistance progiciel "Servantissimmo" et Module code à barres avec la Société Servant-Soft (durée : 3 ans, coût annuel de 4 341,60 F)*
Unanimité

N° 07 - *SA d'HLM Sud-Habitat - Garantie Financière de la commune pour le réaménagement du prêt destiné au financement de logements Quartier Cauvet*
Pour : 24 ; Contre : 2 ; Abstention : 1

N° 08 - *Accord d'une garantie d'emprunt à la S.A d'HLM Sud-Habitat -*
M. Pazzaglini : Par délibération du 25 Juin 1998, le Conseil municipal a autorisé la signature d'un bail emphytéotique pour 30 logements dans la vieille-ville. La Société Sud-Habitat sollicite la garantie d'emprunt de la commune pour le financement des travaux nécessaires à la mise aux normes de ces logements. (pour un montant maximum de 6 683 500 F)
Pour : 24 ; Contre : 2 ; Abstention : 1

N° 09 - *Signature d'une convention avec la SA d'HLM Sud-Habitat en cas d'une mise en œuvre de la garantie d'emprunt*
Pour : 24 ; Contre : 2 ; Abstention : 1

N° 10 - *Subvention foncière exceptionnelle à la Société d'HLM Famille et Provence*
M. Pazzaglini : La Société d'HLM Famille et Provence est en train de réaliser 40 logements sociaux Boulevard de la Libération. Elle peut bénéficier de 65% de subvention de l'État et du Département sur le surcoût financier, sous réserve que la commune apporte sa contribution pour un montant de 5 % soit 41 801 F.
Pour : 24 ; Contre : 2 ; Abstention : 1

N° 11 - *Admission en non valeur - Titre de recettes pour la période 1990 -1997 - Service de l'Eau (montant total de 45 124,85 F).*
Pour : 25 ; Contre : 2

N° 12 - *Admission en non valeur - Titre de recettes pour la période 1990 -1997 - Service de l'Assainissement (montant total de 3827,95F)*
Pour : 25 ; Contre : 2

N° 13 - *Décision Modificative n°1 - Budget du Service de l'Eau - Exercice 1999*
Pour : 24 ; Contre : 2 ; Abstention : 1

N° 14 - *Réalisation d'un emprunt de 4 M de F*
M. Bourgue : Dans le cadre du financement de la construction de la station d'épuration, il sera nécessaire de réaliser un emprunt de 4 MF.
Pour : 24 ; Contre : 2 ; Abstention : 1

N° 15 - *Signature de l'avenant n°1 à la convention passée avec France Télécom Mobile*
Unanimité

N° 16 - *Signature du contrat n°7639 de fourniture d'eau brute pour desservir la station de potabilisation de Gardanne "Ballon"*
Unanimité

N° 17 - *Délibération modifiant et complétant la délibération du 23 Juin 1999 sur les tarifs de l'École de Musique*
Unanimité

N° 18 - *Signature d'un contrat d'assurance "Multirisques Expositions" pour l'organisation de la fête du livre (1 000 F)*
Unanimité

N° 19 - *Revalorisation des tarifs des salles, des bâtiments communaux et du Parc de Valabre pour participation aux frais (1%) - Année 2000*
Pour : 24 ; Contre : 3

N° 20 - *Revalorisation du prix de location de la salle louée par le Service National des Examens du Permis de Conduire pour l'année 2000 (de 730 à 750 F par mois)*
Pour : 24 ; Contre : 3

N° 21 - *Revalorisation des tarifs de location du COSEC pour l'année 2000 pour participation aux frais (Pour 3 jours de location : 5 400 F. Pour une journée isolée : 1 800 F)*
Pour : 25 ; Contre : 3

N° 22 - *Revalorisation des tarifs des droits d'inscription aux CLSH et Garderies Péri-Scolaires pour l'année 2000*
M. Payan : CLSH : 27 F par mercredi ; 135 F par semaine pour les périodes de vacances- Garderies péri-scolaires : 9 F de 16h30 à 18h15.
Pour : 24 ; Contre : 3

N° 23 - *Revalorisation des prix des repas dans les cantines scolaires - Année 2000*
Mme Marcolini : Ceux-ci pourraient être portés de 12 F à 12,10 F. (pour les instituteurs et personnels extérieurs : de 19,50 F à 19,70 F).
Pour : 25 ; Contre : 2

N° 24 - *Approbation du programme départemental de travaux urgents dans les collèges*
Mme Marcolini : Divers travaux liés à la sécurité ont dû être réalisés au collège Gabriel-Péri au cours du 2ème trimestre 1999 pour un montant de 32 031,59 F HT. Il est proposé d'approuver la participation de la commune pour un montant de 2 242,21 F .
Pour : 26 ; Contre : 1

N° 25 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature avec les organismes retenus pour la détermination des séjours enfants -*
Unanimité

N° 26 - *Signature d'une convention avec les "Pionniers de France" pour l'organisation d'une session de formation BAFA (74 250 F pour 27 stagiaires).*
Unanimité

N° 27 - *"Dissolution de l'Office Municipal de la Jeunesse" - Reversement à la Commune de l'actif de l'Association*
Unanimité

N° 28 - *Reconduction de l'adhésion de la Commune de Gardanne au Groupement d'intérêt Public Intercommunal pour la Jeunesse dénommé "Mission Locale du Pays Minier"*
Unanimité

N° 29 - *Signature d'une constitution de servitude avec l'Association Diocésaine*
M. Collomb : Cette servitude concerne le passage piétonnier entre le bâtiment Bontemps et le parking Mistral.
Unanimité

N° 30 - *Acquisition d'une emprise de terrain - Quartier Mistral - Propriété de l'Association*

Diocésaine au prix de 11 600 F.
Unanimité

N° 31 - *Acquisition de la propriété des consorts Bourg/Giordano - Lieudit Jean de Bouc (26 024 m² pour un prix de 873 000 F)*
Unanimité

N° 32 - *Acquisition de la propriété des consorts Blanc - Lieudit La Garde - (15 132 m² pour un prix de 744 920 F)*
Unanimité

N° 33 - *Acquisition d'une emprise de terrain - Propriété Troin - Lieudit Collevieille (1 022 m² au prix de 80 000 F)*
Unanimité

N° 34 - *Acquisition d'une emprise de terrain - Propriété des Consorts Macario - Lieudit Les Molx -(315 m² de terrain au prix de 39 375 F.)*
Unanimité

N° 35 - *Acquisition d'une emprise de terrain - Propriété des Consorts Nouveau - Lieudit Lou Claou (1 368 m² au prix de 109 440 F)*
Unanimité

N° 36 - *Régularisation d'une cession gratuite liée à un permis de construire - Chemin du Claou*
Unanimité

N° 37 - *Modification d'une condition particulière prévue dans l'acte de vente Pourrière/Commune de Gardanne passé les 26 mai et 2 juin 1986*
Unanimité

N° 38 - *Lancement d'une procédure de marché négocié pour une étude d'aménagement avec dossier de création et de réalisation de ZAC sur tout ou partie de la zone 1NA du "Village" située entre l'Avenue d'Aix et l'Avenue du Repos.*
Pour : 25 ; Contre : 2

N° 39 - *Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une Salle de quartier et d'une Salle des fêtes à Biver*
Pour : 27 ; Abstention : 1

N° 40 - *Signature du marché avec l'entreprise ou le groupement d'entreprises retenu pour le réaménagement de la rue «Reine Jeanne»*
Unanimité

N° 41 - *Signature du marché avec l'entreprise ou le groupement d'entreprises retenu pour l'aménagement de la Rue Décoppet*
Unanimité

N° 42 - *Signature du marché avec l'entreprise ou le groupement d'entreprises retenu pour la réhabilitation de la Rue de François*
Unanimité

N° 43 - *Signature de l'avenant n°1 au lot n°1 passé avec l'entreprise SOGEBAT "Marché Aménagement des locaux du CIO et de la Mission Locale"*
Unanimité

N° 44 - *Signature des avenants n°1 : Lot N°3 Charpente - Lot N°4 Bois - Lot N°5 Peinture et Lot n°8 Électricité - Marché négocié Extension de l'École Maternelle Beausoleil*
Unanimité

N° 45 - *Fixation du tarif pour la fourniture d'énergie calorifique concernant les logements de fonction occupés par les enseignants, des écoles F. Mistral et P. Cézanne (0,31 F TTC le kw d'énergie)*
Unanimité

N° 46 - *Signature d'une convention avec Qualiconsult pour la vérification technique des installations électriques des locaux CIO - Mission Locale*
Unanimité

N° 47 - *Signature d'une convention avec le Centre de Défense des Animaux (CDA) sis à 13480 Cabriès - Route de Violesi - pour la fourrière animale*
Unanimité

N° 48 - *Revalorisation de la location des garages de la Cité Administrative - Année 2000 (250 F par mois)*
Pour : 24 ; Contre : 3

N° 49 - *Maintien des tarifs des droits de Place et des Droits de Stationnement des Taxis pour l'année 2000*
Unanimité

N° 50 - *Revalorisation des tarifs des opérations funéraires (2%) relevant du Budget Principal - Année 2000*
Pour : 24 ; Contre : 3

N° 51 - *Sollicitation une subvention auprès du FIBM (Fonds d'Intervention du Bassin Minier) pour les études de création et de réalisation de la ZAC d'activités de Jean de Bouc*
Unanimité

N° 52 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert à bons de commande et signature avec l'entreprise retenue pour le tri des déchets ménagers issus de la Collecte Sélective*
Unanimité

N° 53 - *Signature d'une convention pour "les actions de sensibilisation à la collecte sélective et au recyclage des déchets dans les écoles primaires" avec l'AOREADE (participation financière de 40 000 F TTC)*
Unanimité

N° 54 - *Signature d'une convention de maîtrise d'œuvre avec le Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) pour des travaux d'aménagement sylvo-pastoraux à la Pourcelle (montant de 3 900 Francs HT)*
Unanimité

N° 55 - *Revalorisation des tarifs des opérations relevant du Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres (2%)- Année 2000*
Pour : 24 ; Contre : 3

N° 56 - *Création d'un poste contractuel de journaliste*
Unanimité

N° 57 - *Création d'un poste contractuel "chargé de mission pour l'animation"*
Unanimité

N° 58 - *Création d'un poste contractuel de "chargé de mission" pour le passage de l'OMC en GIP*
Unanimité

N° 59 - *Revalorisation des rémunérations du personnel vacataire des Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)*
Directeur : 276,52 F/jour ; Directeur Adjoint : 242,46 F/jour ; Animateur : 203,75 F/jour
Unanimité

N° 60 - *Application du décret du 26 Décembre 1997 portant création d'une indemnité d'exercice de missions des Préfectures et de l'arrêté du 26 Décembre 1997 fixant les montants de référence de l'indemnité d'exercice de missions des Préfectures*
Unanimité

N° 61 - *Versement d'une prime de fin d'année aux titulaires des emplois jeunes recrutés par la Commune (1 000 F)*
Unanimité

N° 62 - *Augmentation du nombre d'heures effectuées par l'Assistant Territorial Spécialisé d'Enseignement Artistique (Spécialité Flûte)*
Unanimité

N° 63 - *Augmentation du nombre d'heures effectuées par l'Assistant Territorial Spécialisé d'Enseignement Artistique (Spécialité Formation Musicale) et création de la spécialité accordéon*
Unanimité

N° 64 - *Délibération modifiant et complétant la délibération du 23 Juin 1999 intitulée «Signature avec les entreprises retenues pour la construction d'un trottoir Avenue Pierre Brossolette (montant estimé : 2 050 000 F TTC).*
Unanimité

N° 65 - *Renouvellement du Contrat Enfance passé avec la Caisse d'Allocations Familiales*
Unanimité

Petites annonces

DIVERS

☛ Vd **apareils d'esthetique** (ozone,ap, cire etc) Tél. 06 09 09 63 84 ou 04 42 51 41 34
☛ Vd **siège auto «bébé confort»** Bon état 300 F, poussette canne 50 F, lit voyage 100 F Tél. 04 42 58 94 97
☛ Vd **bébé Bouledogue Français** 2 mois tatoué vaccinné Tél. 04 42 51 48 52
☛ Vd **Baby relax,** couffin, maxi cosi, etc Tél. 04 42 51 38 87
☛ Vd **sommier +** matelas 2 places exc état Tél. 04 42 51 11 33 ou 04 42 51 13 08
☛ Vd pour collectionneur de parfums, **support mural avec** 33 flacons miniatures 500 F Tél. 04 42 51 51 30
☛ Vd **cloison amovible** isolante structure métallique doublée skai, accumulateur 4 Kw, convecteur 1000 Watts prix à débatttre Tél. 04 42 58 46 70
☛ Donne **jeune chattes** Tél. 04 42 65 81 64
☛ Vd **vêtements enf** 6 mois hiver (filles) prix int Tél. 04 42 65 92 43
☛ Vd T**usert de cheminée** Supra turbo TBE + accumulateur électrique 2,6 Kw TBE prix à déb Tél. 04 42 51 22 57
☛ Vd **poele à bois** Supra 13 Kw (600m3) 3 000 F Tél. 04 42 51 59 15
☛ Vd **chambre comp** 2 000 F, canapé d'angle 5 pl 1 500 F, living gris 1 000 F + table + chaises 500 F étag biblio 150F Tél. 04 42 51 38 07
☛ Vd **chaudiére ancienne** en fonte avec bruleur fuel + 5 radiateurs + cuve fuel 2000 l + lot 500 tuiles plates + évier en marbre ancien Tél. 04 42 58 45 61
☛ Vd **manteau fourrure** prix à déb Tél. 04 42 51 02 94
☛ Vd **caniches nain** abricot tat vacc nés le 14/9 Tél. 04 42 58 14 37
☛ Vd **table salle à manger** massif + 6 chaises prix 2 000F Tél. 04 42 51 55 50
☛ Echange **timbres poste** France neufs contre Télécartes Tél. 04 42 58 15 76
☛ Vd **2 fauteuils** BE 500 F, 1 Vitrine BE 1 000F, Tél. 04 42 58 23 46
☛ Vd prix sacrifié **10 cassettes Game Gear** Tél. 04 42 58 03 14 ou 04 42 58 91 01
☛ Vd **plaque cuisson** vitro céramique, 2 radiants, 2 alogénes Tél. 04 42 51 37 94
☛ Vd **canapé 2 pl** (cuir vert) 3 000 F + table rotin salon 400 F, SAM compléte laquée blanc 2 500 F+ chambre enf comp blanche 3 000 F Tél. 04 42 51 47 05
☛ Vd **bouteille gaz** (orange) 150 F les 4 Tél. 04 42 58 05 16
☛ Vd Cause dép trés belle **femelle caniche abricot** tat vac pure race 15 mois propre affectueuse 500 F Tél. 04 42 58 05 16
☛ Vd **canapé convertible** 3 places marron fleuri bois chêne ét neuf 1 800 F Tél. 04 42 51 22 11
☛ Vd **doudoune** tout duvet marque Millet taille 4-5, 300 F + botte cuir fourré marron taille 44-45, 350 F Tél. 04 42 58 38 94
☛ Achéte trés cher **Télécartes** téléphonniques Tél. 04 42 65 96 90
☛ Vd **frigo encastrable** ou non 600 F, poéle à bois deville decors cuivré 2 500, 1 bidet marron + rob 100 F, 1 bidet beige + rob 100 F 1 lave main vert 50 F, aspirateur feuilles peu servi Tél. 04 42 51 25 62
☛ Vd **fenêtres et** portes fenêtres fifferentes dimensions petit prix, matelas en 120, evier inox 2 bac avec meuble et robinet, auvent caravane ou camping car ,store alu, lavabo avec colonne, Tél. 04 42 58 38 94
☛ Vd cause double emploi, **un accumulateur** 7,5 kw ét neuf (val 10 000F cédé 5000 F) Tél. 04 42 51 14 84
☛ Vd **3 survêtements Reebok** (8-10 ans) + nombreux vêtements fille + chaussures le tout 400 F Tél. 04 42 51 14 84
☛ Vd **grande Voliére** pour oiseaux sur roulettes ét neuf 400 F Tél. 04 42 58 14 58
☛ Vds **poêle à bois ou charbon** Gaudin + conduit pour 95 m³ TBE (1800 F) Tél. 04 42 51 17 84
☛ Vds **Nintendo 64 + 9 jeux** état neuf Tél. 04 42 58 32 15
☛ Vds **lit enf. + matelas** (150 F) Tél. 04 42 51 50 24
☛ Vds **lave-vaisselle** complet à réparer (300 F) Tél. 04 42 51 13 62
☛ Cherche **piano d'étude** pour enf. débutant prix modéré Tél. 04 42 51 26 05
☛ Vds **2 cassettes d'anglais** 6° (100 F) + CD Rom français maths 6° (150 F) Tél. 04 42 58 04 48
☛ Vds **très beau fauteuil cuir,** chêne massif neuf (val. 3000 F cd 1800 F) + évier dble bac grès neuf (150 F) + gd parc BB (150 F) + tondeuse turbo 2000 BE (150 F) Tél. 04 42 51 38 27
☛ Vds **combiné à bois** état neuf 5 fonctions + aspirateur et outillage Tél. 04 42 58 31 03 soir
☛ Donne **chien croisé Labrador** noir 8 mois vacc. Tél. 06 83 17 94 28
☛ Jeune maman vd **21 btes lait Modillac** 1° âge neuves (moitié prix) Tél. 04 42 65 80 41
☛ Vds **canapé lit** 2 pl. tissu TBE (2500 F) Tél. 04 42 58 08 55
☛ Vds **chauffage buta thermix** mobile neuf servi 1 mois (800 F) Tél. 06 87 22 36 08
☛ Vds **playstation TBE +** puce, câble RGB, 2 jeux (500 F) Tél. 04 42 58 28 31

OFFRES DE SERVICE

☛ Assistante maternelle **garde bébé ou** enfant dans villa Tél. 04 42 58 13 45
☛ Assistante maternelle agrée **garderait enfants 0-6 ans** dans villa avec jardin non fumeurs et sans animaux Tél. 04 42 58 45 61
☛ Dame **fait ménage ou** repass Gardanne Tél. 06 86 14 45 24
☛ Jeune fille sérieuse exp ayant BEP : CSS + CAP petite enfance **garderais enfs et** nourrissons + poss d'aide aux devoirs Tél. 04 42 51 12 90 le soir ou 06 14 64 39 68
☛ Aide soignante 34 ans propose **aide à personne âgée,** handicapée, ferais ménage, repass, cuis, Tél. 04 42 51 40 09
☛ Dame sérieuse cherche **heures de ménage +** petite course à dame âgée Tél. 04 42 51 10 04
☛ Dame expér. milieu médical **garde pers. âgée ou** handicap. jour ou nuit Tél. 04 42 51 02 09
☛ Jeune fille expér. **garde enf. et donne crs** maths, ital. franç. ang. Tél. 04 42 51 24 30 / 06 83 13 38 81
☛ Etudiant **donne crs math,** phys.chim. jusqu'à sde (70 F/h) Tél. 04 42 51 24 16
☛ Jeune fille **donne crs anglais** ts niv. + maths jusqu'en 3° Tél. 04 42 65 88 41
☛ Etudiante sér. expér. **garde enf. +** sorties école + merc. Tél. 04 42 51 22 69
☛ Etudiant donne **crs de maths/phys.** niv. 6° à 3° Tél. 04 42 58 13 00

LOGEMENT

☛ Cherche **maisonnette 3 chambres** avec petit jardin pour personne ayant poste fixe loyer maxi 3 500 F Tél. 04 42 51 56 26
☛ Cherche **maison T4 +** jardin Gardanne, Biver, Bouc, loyer maxi 5 000 F Tél. 04 42 26 42 60
☛ Rech à acheter **appart ou maison T5** ou grand T4 Garanne Biver Tél. 04 42 65 80 19
☛ Vd **villa Gardanne** 145 m2 avec un T1 et T3 terrain clôt, arboré belle prestation, près ctre (1 350 000 F) Tél. 04 42 58 38 94/06 68 23 26 05
☛ Achète appartement Gardanne **T3 60 m2** maxi RDC ou maison village Tél. 04 42 58 38 94/06 68 23 26 05
☛ Loue **studio superdevoluy** 4 places période du 7 au 16 janvier Tél. 04 42 51 41 34 ou 0609 09 63 84
☛ Fonctionnaire achète **appart. T3** Gardanne Tél. 04 42 51 46 16
☛ Vds appart. **T3 Aix-en-Pce** (près Fac) parking privé+cave Tél. 04 42 65 95 97
☛ Loue **studio 4 pers.** à Puy-St-Vincent pieds des pistes ttes périodes Tél. 04 42 51 48 04 HR
☛ Vds maison de **village Pélissanne T2** Tél. 04 42 65 88 71
☛ Loue appart. **T4 Gardanne** proche ctre ville Tél. 06 10 43 84 01

VEHICULES

☛ Vd **AX sport** 3 portes 55 000 Km 20 000 F Tél. 04 42 58 05 43
☛ Vd **Mercèdes 220 D** moteur refait 350 D 20 000 F Tél. 04 42 51 41 34
☛ Vd **Twingo** an 95 ex état ct ok 20 000 F Tél. 06 14 89 05 49
☛ Vd **Visa diésel** exc état 10 000 F ct ok Tél. 04 42 51 11 33 ou 04 42 51 13 08
☛ Vd **R18 Turbo D break** 08/85 ct ok TBEG marron métalisée, attelage ,jantes alu, pneus neuf Tél. 04 42 65 97 98
☛ Jeune chomeur cherche **voiture diésel** petit prix pour travailler Tél. 04 42 51 35 52
☛ Vd **R21** mod 90 ct ok 8 000 F Tél. 04 42 51 39 69
☛ Vd **VTT Sunn** revolt 24 vitesses an 96 exl état prix 6 000 F à déb Val 11 000 F
☛ Vd **Golf 16S** an 96 toutes options TBE Tél. 04 42 51 18 14
☛ Echange **bateau Dinchy 4,80** 4pl + johnson 50 cv + remorque + équipement (valeur 18000F) contre Moto custom 500 mini ou vente faire offre Tél. 06 82 87 96 52
☛ Vd **Booster MBK Spirit,** an 96, 6000Km parfait état 6 000 F Tél. 04 42 51 10 04
☛ Vds **vélo fille** 8-10 ans (150 F) Tél. 04 42 51 50 24

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication : 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

Mots Croisés n°116

HORIZONTALEMENT

1. une qui ressemble à Achille. 2. Celles-ci respirent mal. 3. Large et court, retourné. Victime sicilienne de la jalousie, il a sa statue au jardin du Luxembourg. 4. Pas nécessairement des clones. Quelque chose d'écarlate. 5. Est anglais. Flatteuse annotation. Points opposés. 6. Vague ou tranchante. Oiseau américain. 7. Segment d'aulne. En fut donc au B. A. BA. 8. Evite une énumération. Jean-Jacques n'aurait pu y rentrer que par derrière. 9. Rivière de France. Doublé pour endormir. 10. N'ont qu'une apparence de vérité.

VERTICALEMENT

I. Gravement esquintées. II. Met les bâtons dans les roues. III. Fournisseur de poison. Bouge le pêne. IV. enflammé. Langue. V. Espèce de poivrier grimpant et ici doublement. Abominable, mais surtout improbable. Dieu des courants d'air. VIII. Faisant entendre des voix d'outre-tombe. IX. En Ardèche. Trop gros. X. Cultures temporaires après déboisement.

Solutions du N°115

Menus Restaurants scolaires

Vendredi 26 novembre
Potage légumes, Filet de lieu meunière, Courgettes à la crème, Fromage, Fruit

Lundi 29 novembre
Salade betterave + oeuf dur, Cannelloni, Fromage, Fruit

Mardi 30 novembre
Taboulé , Poissonnette au four, Choux romanesco, Fromage blanc aux fruits

Mercredi 1 décembre
Crudités, Navarin printanier, Mousse chocolat

Jeudi 2 décembre
Potage de légumes, Rôti de porc/dinde, Salsifis au jus/pommes noisette, Fromage, Fruit

Vendredi 3 décembre
Salade d'endives au bleu, Filet de merlu sce crevette, Ebly, Compote+Biscuit

Lundi 6 décembre
Pâté en croûte, Émincé de volaille Purée, Fromage, Fruit

Mardi 7 décembre
Velouté de poireaux, Saucisse grillée, Gratin de courge, Fromage, Fruit

Mercredi 8 décembre
Carottes + betteraves crues, Rosbif Pommes Sautées, Petits suisses aux fruits

Jeudi 9 décembre
Salade d'avocat, Chili con carne, Glace

Vendredi 10 Décembre
Salade de choux blanc/rouge, Beignet de poisson, Tomate provençale + semoule , couscous, Flamby

Lundi 13 décembre
Salade d'agrumes, Hachis parmentier, Yaourts aromatisés et aux fruits

Mardi 14 décembre
REPAS DE NOËL

Mercredi 15 Décembre
Salade de pois-chiches et lentille, Œuf durs à la florentine, Fromage, Fruit

Jeudi 16 Décembre
Carottes râpées, Blanquette de dinde, Riz créole, Lait gélifié vanillé au caramel

Vendredi17 Décembre
Consommé vermicelles, Nugget's de poisson, Haricots snappis, Fromage, Fruit

énergies n°126
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Jacques ROGER, Bruno COLOMBARI
● Secrétariat : Marie-France DAVID ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : ROCKSON ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31- e-mail : info@ville-gardanne.fr ● Site de Gardanne : www.ville-gardanne.fr

Emploi-jeune

Carole, assistante d'information et de documentation

RECRUTÉE EN JUILLET DERNIER À L'ÂGE DE 22 ANS, CAROLE GUTTIEREZ ANIME LE POINT INFO JEUNES (PIJ) avec David Sausse. Titulaire d'un bac littéraire et d'un BAFA, elle s'occupe de l'accueil du public, l'informe, l'oriente, collecte des informations et réalise des outils. Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h, le PIJ permet aux jeunes (mais aussi à quelques adultes) de réaliser des CV, des lettres de motivation et de s'informer dans les secteurs de l'éducation, du sport ou de la vie associative. L'objectif étant *« de les accompagner dans leur travail, mais pas de le faire à leur place : ils doivent développer leur autonomie. »* L'ouverture d'un CIO à Gardanne ne l'inquiète pas plus que ça : *« Eux, ce sont des pros de l'orientation, nous on fait plutôt de l'information par l'animation, ce n'est pas la même chose. Le contact n'est pas le même non plus : pour les jeunes de la commune, c'est plus facile de venir ici. »* Comme tous les membres du service jeunesse, Carole est polyvalente et est amenée à intervenir ponctuellement sur des actions d'animation, des temps forts ou des soirées comme celle du 31 octobre pour Halloween. *« Je suis contente de travailler pour ma ville, même si c'est pour cinq ans. Je connais beaucoup de jeunes, je les vois à l'extérieur aussi, on rencontre les parents. »* Dans le cadre de son perfectionnement, elle devrait passer un BEATEP et suivre une formation qualifiante de conseillère en insertion.

État civil

NAISSANCES

GUADOURI Lilian, BARBARI Maleck, DA SILVA Tom, MAURIN Marius, BILLO Quentin, GREFFEUILLE Thomas

DÉCÈS

CABRERA Cécilio, BOSCA Fulvia, BRUNO Marcel, SALAS Marc, CRIADO François, SOLERI Giovanni

Tournoi de Noël de judo

Le judo-club de Gardanne organise la 7ème édition de son traditionnel tournoi le dimanche 28 novembre de 9h à 19h au COSEC le Pesquier. Dix-sept clubs de la region sont invités ce qui represente prés de 600 combattants. Cette épreuve concerne les prè-poussins, poussins , benjamins et minimes .

Téléphones Utiles

Hôtel de Ville	04 42 51 79 00	Sécurité sociale mineurs	04 42 65 46 00 (admn.)
SEMAG Vieille Ville	04 42 58 40 00	Médecin de garde (mines)	04 42 65 46 09
Taxis (station)	04 42 58 35 98	Ramassage des encombrants	08 00 42 04 20
Taxis (Biver)	voiture 04 91 97 46 56	Pharmacies de garde (nuit)	04 42 58 43 93
SNCF	04 91 50 00 00	SOS médecin	04 42 51 46 47
	08 36 35 35 35	Médecin de garde	04 42 51 10 10
Interbus	04 42 58 34 29	SOS vétérinaire	04 42 59 90 62
ANPE	04 42 65 42 40	Pompiers	04 42 51 79 40
Sécurité Sociale	04 42 65 41 70	Urgence Pompiers	18
Trésor Public	04 42 58 35 28	Police municipale	04 42 58 34 14
Centre médico-scolaire	04 42 58 35 66	Fourrière	04 42 58 29 13
DISS (Ass. soc. sur RdV)	04 42 58 39 29	Gendarmerie nationale	04 42 58 30 10
Enfance maltraitée	119	Services des Eaux	04 42 51 79 75
CMP ACANTHE	04 42 58 25 68	EDF-GDF	04 42 51 09 09
Polyclinique St-Jean	04 42 65 61 00	Sécurité Gaz (Dépan.)	04 42 51 45 45
Urgence Dent 24h/24	04 91 64 23 23	Electricité (Dépan.)	04 42 58 32 42

Permanences diverses

JURIDIQUES

■ **Un avocat** tient au CCAS (Square Deleuil, Tél. 04 42 58 00 05) une permanence juridique le deuxième mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sauf en juillet et août).

■ **Conciliateur** : lundi et jeudi sur RdV au 04 42 51 79 00.

■ Un service d'**aide aux victimes** se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.

■ **L'Union des Femmes Françaises** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange.
Tél. 04 42 51 42 14

RETRAITE

■ La **CRAM du Sud-Est** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités le mercredi (8h30-12h, 13h-15h30) à la Maison du Peuple.

CAF

Résidence St-Roch, Av de Nice

■ ***Administratives:*** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h/11h30 et 13h /16h

■ ***Sociales:*** mardi 9h/11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

CNL

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05

Les 1er et 3ème mercredis du mois de 9h à 12h.

ASSISTANTES SOCIALES

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05

■ ***Josiane Roche :*** mardi et jeudi matin sur RdV, uniquement pour les problèmes d'accès et de maintien de logement.

■ ***Josiane Guieu :*** lundi et vendredi matin sur RdV.

■ Le service d'**aide légale** est ouvert au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Pour déposer un dossier, les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30.

LOGEMENT

■ ***Martine Hernandez :*** lundi et vendredi après-midi sur RdV, de 14h à 17h.

Offrez des livres !

A GARDANNE, LECTURE ET GRATUITÉ FONT BON MÉNAGE, CE NE SONT PAS LES 14 707 ADHÉRENTS À LA MÉDIATHÈQUE QUI VOUS DIRONT LE CONTRAIRE. MAIS UNE FOIS DANS L'ANNÉE, CE SONT DES LIVRES À VENDRE QUI VOUS SONT PROPOSÉS, LE DIMANCHE 5 DÉCEMBRE AU LYCÉE FOURCADE (10h-18h). A vingt jours de Noël, voilà des milliers d'idées de cadeaux pour tous les âges (des bébés aux adultes) et pour tous les budgets. Des libraires de Marseille et de Miramas, un disquaire d'Arles vous proposeront leur sélection de l'année. Par ailleurs, il sera possible de participer à des ateliers autour du multimédia et de la création de papier, l'initiation à la gravure. Les enfants se régaleront avec le spectacle *Sorcières, mode d'emploi* et les plus grands apprécieront le concert *Cordes à corps*, deux guitaristes et un contrebassiste à découvrir. Ce sera aussi l'occasion de revenir sur deux nouvelles initiatives de la Médiathèque pour cette année 1999-2000 : tout d'abord, la mise en place d'un cycle Lectures du monde, complément naturel des conférences peinture et musique. Un rendez-vous tous les deux mois qui présentera autour d'une conférence ou d'une lecture un pays ou un genre littéraire. Et puis il y a désormais un rendez-vous régulier avec le documentaire vidéo, avec un réalisateur invité. Le premier sera Bernard Cauvin (voir ci-contre).

Voilà de nouvelles idées de sorties pour toute l'année, mais en attendant, n'oubliez pas la fête du livre.

B.C.

Des ateliers gravure, multimédia et pâte à papier dans le hall du lycée.

Plusieurs milliers de livres à offrir pour les petits et les grands.

Photos : E. Petit

Mouvement, un documentaire sur les chômeurs

Il y a un peu plus d'un an, les chômeurs des Bouches-du-Rhône occupaient les ASSEDIC pour faire entendre leurs droits. Par leur action, ils obligeaient les pouvoirs publics à mettre des visages sur ce qui n'était qu'une statistique. Le réalisateur marseillais Bernard Cauvin les a suivi, au cœur du mouvement, pour témoigner sur la réalité d'une révolte sociale qui ne restera pas sans lendemain. Parmi les protagonistes de ce documentaire-choc, on retrouve des Gardannais du comité de chômeurs qui ont participé activement aux manifestations et qui témoignent. *« C'est une guerre contre les pauvres, une guerre qui tue des gens, »* explique ainsi une militante d'AC. Le documentaire sera diffusé à l'auditorium de la Médiathèque en présence du réalisateur, le mardi 14 décembre à 18h30. Entrée libre.

Le 1er décembre à 10h
Au pays des livres magiques

Les livres cachent entre leurs pages des trésors d'imaginaire. Avec Sophie Talabot, cet imaginaire prend soudain forme avec ses livres objets qui prennent toutes les formes possibles, de la tour à la boîte à images en passant par l'accordéon. Les 3-7 ans et ceux qui les accompagneront vont être fascinés par *Lire, Lire* ce spectacle étrange porté par la voix venue d'ailleurs de Sophie Talabot. A la Maison du Peuple, réservations : OMC (04 42 65 77 00)

Le 10 décembre à 20h30
Saisons nostalgiques

Vous avez peut-être vu en mars dernier *Concert d'eau pour jardin d'hiver,* le spectacle du Mélodie Théâtre. La troupe revient avec un spectacle musical autour d'un arbre magique, grâce auquel les cinq personnages partent à la recherche de leur jeunesse perdue, embarquant le public dans une succession d'effets de surprise. Au 3 Casino, réservation OMC.

Le 7 décembre à 18h30
Littérature portugaise

La Médiathèque inaugure son cycle de rencontres *Lettres du monde*. Ce mois-ci, il sera question du Portugal et de ses auteurs contemporains, comme Fernado Pessoa ou le Prix Nobel de littérature José Saramago. Mais ce sera aussi l'occasion, grâce à Helena Proença Neto, de l'institut Camoes, de découvrir des auteurs moins connus. Dans l'auditorium de la Médiathèque, entrée libre.

Le 2 décembre à 15h
Les contes de Patricia Jean

Au printemps dernier, elle avait mis dans sa poche aussi bien les enfants des Logis Notre-Dame que les parents à la Médiathèque. Cette conteuse antillaise n'a pas son pareil pour vous embarquer sur des histoires de vaudou, de magiciens et de bons petits diables. Tiens, savez-vous pourquoi la mer est-elle salée ?
Dans l'auditorium de la Médiathèque, entrée libre.